

Mémoire déposé au BAPE

Dans le cadre des consultations sur le projet Rabaska


Ce projet de port méthanier dans la région de Lévis suscite beaucoup d'inquiétudes de ma part. Le promoteur, après avoir essuyer un refus catégorique de la part des résidents de Beaumont alors que 72 % des citoyens se sont prononcés contre le projet, déplace celui-ci de quelques centaines de mètres de notre municipalité. Comme stratégie, le promoteur fait miroiter aux Lévisiens que ce projet serait rentable pour la municipalité... afin de recevoir leur appui, il promet des retombées économiques importantes pour la région et même se permet de les acheter en catimini en leur accordant des engagements financiers avant même la tenue des audiences publiques... ce qui me laisse perplexe.

Il est déplorable que ce projet de port méthanier soit rendu aux audiences publiques parce que celui-ci n'a pas sa raison d'être dans une zone agricole et récréo-touristique et je dirais même plus résidentielle. La venue de ce port entraînera éventuellement un développement anarchique d'industries à grand gabarit dans toute la région limitrophe à notre municipalité ayant pour effet d'occasionner une agression visuelle permanente.

Nous habitons et vivons dans une région exceptionnelle de par la beauté de ses paysages et de la qualité de vie, il serait déplorable pour la population que ce port méthanier voit le jour.

Nous avons choisi de vivre notre retraite à Beaumont parce que la région nous offre un milieu sécuritaire et enchanteur pour pratiquer des activités de plein air comme que le ski de fond, la raquette et le vélo dans un environnement sain et exempt de pollution tant visuelle qu'auditive.

Pour toutes ces raisons et plusieurs autres énoncées lors des audiences publiques, je demande le rejet du projet Rabaska quelques soient les modifications qui pourraient y être apportées.

Bien à vous,

Jean-Paul Blais

241 **P** **NP** **DM110**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004